

Le changement de caisse de pension est un processus en plusieurs phases qu'il convient de bien planifier. Ce guide vous présente les étapes importantes, de l'examen du contrat actuel à l'organisation de la transition vers la nouvelle caisse. Voici comment garder une vue d'ensemble.

1. Examinez votre présente relation contractuelle et vos besoins.

- À partir de quand la résiliation est-elle possible ?
- En cas de changement, quelles seront les conditions pour les assurés et assurés actifs ainsi que les bénéficiaires de rentes ?
- Votre caisse de pension actuelle répond-elle à vos exigences en matière de prestations, de coûts, de service à la clientèle, de valeurs et de stratégie de placement ?
- Un courtier a-t-il été mandaté ?

2. Définissez les exigences auxquelles devra répondre la nouvelle caisse de pension.

- **Concernant le plan de prévoyance :** prestations d'épargne et de risque à assurer et financement
- **Concernant l'institution de prévoyance :** respect des valeurs, placements, rémunération, taux de conversion, degré de couverture et bases techniques

3. Faites valider en interne le changement de caisse de pension.

- La résiliation et la réaffiliation à une nouvelle institution de prévoyance sont généralement effectuées par la commission de prévoyance du personnel de l'entreprise.
- Un changement de caisse de pension doit se faire avec l'accord du personnel.

4. Sélectionnez de nouveaux prestataires potentiels.

- Qui convient le mieux en tant que caisse de pension : un assureur-vie ou une institution de prévoyance commune/fondation collective ?

5. Demandez des offres comparatives auprès d'une sélection de prestataires.

- Selon le prestataire, différents documents sont requis. Vous les recevrez de votre caisse de pension actuelle. Une procuration peut s'avérer nécessaire.
- Vous pouvez demander l'offre d'Abendrot [ici](#).

6. Évaluez les offres.

- Comparez les offres selon les critères suivants : prestations, coûts, rémunération, taux de conversion, performance, bases techniques, valeurs et stratégie de placement.
- Un courtier peut vous conseiller lors de l'analyse et du choix.

7. Lancez le processus décisionnel.

- Informez le personnel de manière claire et transparente sur les offres, les raisons du changement à venir et les conséquences pour leurs prestations de prévoyance.
- Recueillez l'accord de vos collaboratrices et collaborateurs quant au changement de caisse de pension.

8. Résiliez le contrat avec votre caisse de pension actuelle.

- Envoyez la résiliation écrite et demandez un accusé de réception.
- Le délai de résiliation est généralement de six mois pour la fin de l'année civile : si vous résiliez le contrat le 30 juin, la résiliation est effective au 31 décembre.
- Astuce : il vous faut un peu plus de temps pour prendre votre décision ? Avant que le délai de résiliation n'expire, demandez à votre caisse de pension actuelle de le prolonger.
- Envoyez ensuite la demande d'affiliation et les documents contractuels requis par la nouvelle caisse de pension dans les délais impartis.

9. Vérifiez la transition vers la nouvelle caisse de pension.

- Le transfert est effectué entre les deux caisses de pension sans intervention de votre part. Vérifiez ensuite que les nouveaux documents sont complets.

Participez à notre engagement !

Pour de plus amples informations ou pour une offre personnalisée, contactez-nous au **061 269 90 20** ou stiftung@abendrot.ch.